

AUTORISATION D'EXPLOITATION DU DROIT A L'IMAGE

Je donne expressément mon autorisation à **Manufacture Française des Pneumatiques Michelin**, société par actions simplifiée au capital social de 504 000 004 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 855 200 507, ayant son siège social situé 23 Place des Carmes Déchaux, 63000 CLERMONT-FERRAND, France, et ses sociétés affiliées (ci-après collectivement désignées par « **Michelin** »), d'exploiter mon image (en cas d'autorisation pour un mineur, « mon image » se comprend comme l'image de mon enfant, le consentement étant donné pour le mineur concerné) et ce, selon les conditions ci-après précisées.

ARTICLE 1 – AUTORISATION D'ENREGISTREMENT

J'autorise Michelin à enregistrer mon image et, le cas échéant, mes propos dans le cadre de l'évènement Soirée des Médailleurs (photo pour trombinoscope (juin 2026), tournage interview (septembre 2026), soirée des Médailleurs (20 novembre 2026) :

- la production et la diffusion de photos diffusées, lors de la soirée, sur le livret photos disponible en version papier et numérique, sur le réseau interne dédié et sur la plateforme de diffusion Event Maker.
- la production et la diffusion d'un film intitulé « Michelin, une aventure humaine », lors de la soirée, sur le réseau interne dédié et sur la plateforme de diffusion Event Maker.

Par « image », on entend l'ensemble des attributs de la personnalité permettant l'identification de la personne octroyant la présente autorisation, en ce compris notamment sa voix.

Dans ce cadre, je consens à l'enregistrement de mon image et, le cas échéant, mes propos au moyen de tout procédé de captation, en ce compris sans s'y limiter un procédé de captation photographique, filmographique ou encore sonore.

ARTICLE 2 – AUTORISATION DE MODIFICATION EN POSTPRODUCTION

2.1 Autorisation de modification des enregistrements

J'autorise Michelin à modifier les enregistrements de mon image et/ou de mes propos par tout procédé, en ce compris par l'utilisation de solutions informatiques intégrant l'intelligence artificielle générative, sous réserve du respect de l'Article 4.

L'autorisation de modification est entendue dans son acception la plus large, en ce compris sans s'y limiter l'utilisation totale ou partielle de l'enregistrement, l'utilisation d'images arrêtées ou de captures d'écran qui seraient tirées de l'enregistrement vidéo, le montage des éléments de l'enregistrement, l'ajout ou la suppression d'éléments de fond ou de forme au sein de la piste audio et/ou vidéo de l'enregistrement, l'adaptation de l'enregistrement au support de communication.

2.2 Autorisation de modification des enregistrements à des fins de traduction

Le cas échéant, pour des fins de traduction en langues étrangères nécessaires à la diffusion de la communication, j'autorise Michelin à :

- sous-titrer mes propos ;
- superposer à ma voix une voix hors champ ;
- doubler ma voix par synchronisation labiale (sauf dans le cadre d'un témoignage).

J'autorise la réalisation de traductions de mes propos dans toutes les langues étrangères que Michelin estimera nécessaire.

Article 3 - DROITS DE L'EXPLOITATION

Par la présente, j'autorise Michelin à utiliser et exploiter mon image et/ou mes propos par reproduction et/ou diffusion de ceux-ci, dans le cadre de la communication au public précisée à l'Article 1, à des fins de communication interne et externe, de promotion et/ou de publicité. Cette autorisation vaut aussi bien pour l'image et/ou les propos captés dans l'enregistrement original que pour ses versions modifiées.

Dans le cas où Michelin souhaiterait exploiter mon image et/ou mes propos sous une forme ou dans une finalité non prévue aux présentes, Michelin me contactera afin d'obtenir une nouvelle autorisation de ma part. Toutefois, j'autorise d'ores et déjà la réutilisation du support numérique contenant mon image et/ou mes propos, que ce soit en tout ou partie, dans une autre œuvre reproduite et diffusée au public par tout procédé numérique et/ou analogique à des fins de communication interne et externe, d'illustration, de promotion et/ou de publicité.

Article 4 - RESPECT DE LA PERSONNE

Michelin veillera à ce que les éventuelles modifications et, le cas échéant, les commentaires accompagnant la diffusion, de mon image et/ou de mes propos ne portent en aucune manière atteinte à ma réputation, à mon honneur, à ma dignité ou à l'intégrité de mes propos.

En cas de doublage par synchronisation labiale, Michelin intégrera une indication adaptée au support de communication afin d'en informer le public de manière suffisamment claire, lisible et compréhensible.

Article 5 - ETENDUE ET DUREE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est consentie à Michelin pour le monde entier et pour une durée de cinq (5) ans. Cette autorisation sera renouvelable par tacite reconduction pour une durée de cinq (5) ans, sauf dénonciation écrite de ma part adressée à Michelin.

Article 6 - CIRCULATION DE L'AUTORISATION

Michelin pourra transférer, en tout ou partie, à tout tiers de son choix la présente autorisation aux fins de la réalisation et/ou de l'enregistrement de mon image et/ou de mes propos, ainsi que de la modification et l'exploitation de ces derniers et ce, dans le respect des stipulations et de la finalité de la présente autorisation.

Article 7 - AUTORISATION A TITRE GRATUIT

La présente autorisation est conférée à titre gratuit et sans contrepartie. Je renonce en conséquence à réclamer à Michelin et à tout tiers autorisé par Michelin une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de mon image et/ou de mes propos dans les conditions définies aux présentes.

Article 8 - DROIT D'AUTEUR

Je reconnais que je ne pourrai prétendre disposer d'aucun droit d'auteur et/ou d'artiste interprète sur les vidéos, photographies et/ou enregistrements réalisés dans le cadre de la présente autorisation, du fait de l'utilisation de mon image et/ou de mes propos par Michelin.

Article 9 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies dans le cadre de la présente autorisation font l'objet d'un traitement automatisé et sont collectées par Michelin afin de lui permettre (i) de recueillir votre autorisation à être filmé, photographié ou enregistré et (ii) de poursuivre l'ensemble des finalités décrites ci-dessus en lien avec la captation de votre image et/ou vos propos. La base légale de ce traitement découlant de la captation de votre image et/ou vos propos est l'intérêt légitime de Michelin à filmer, photographier et/ou faire les enregistrements dans le cadre de la présente autorisation. Les données collectées seront communiquées aux seuls personnels habilités de Michelin et ses prestataires.

Les données sont conservées pendant la durée de validité de la présente autorisation et du délai légal de prescription.

Vous pouvez exercer vos droits en particulier pour demander à accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous avez également le droit de vous opposer à la captation de votre image et/ou vos propos auprès du personnel de Michelin ou de ses prestataires ou à vous opposer à tout moment au traitement de votre image et/ou vos propos à l'adresse email suivante : privacy.fr@michelin.com.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce contexte, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse email suivante : privacy.fr@michelin.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.